

C'est pour faciliter la mise en pratique de cet enseignement que nous estimons qu'il y aurait un intérêt majeur à réaliser une véritable codification des droits et devoirs des médecins, en s'inspirant des sources que nous avons énumérées et en y ajoutant les principes de morale admis unanimement.

Tout cet ensemble constituerait un véritable programme, un plan unique pour toutes les Ecoles.

Cet enseignement devrait être organisé dans toutes les Facultés de médecine du monde, de façon que tous les médecins soient empreints de la formation croix rouge ».

---

*Pro Infancia y Juventud*, Junta provincial de protección de Menores, Barcelona, n° 1, juillet 1950.

Il s'agit du premier numéro d'une revue spécialisée que publie l'œuvre pour la protection des mineurs de Barcelone.

A signaler l'étude de M. Hans Oller intitulée « Education dans les maisons d'enfants protégés » dans laquelle, après avoir étudié les principes qu'il estime être à la base d'une éducation fonctionnelle, il analyse l'influence que peut exercer la littérature sur le développement du sentiment d'humanité. D'où l'importance, dont se préoccupe, de son côté, la Croix-Rouge de la Jeunesse, d'une littérature enfantine appropriée.

Mentionnons également les notes de M. Gomez del Cerro sur les nouvelles techniques d'analyse psychique du comportement infantin et, en particulier, le « test de l'arbre » selon les indications du psychologue Karl Koch.

La même œuvre de protection des mineurs publie un « Mémoire » sur le travail qu'elle a accompli durant l'année 1949, ouvrage qui contient des notes pédagogiques et sanitaires sur la situation de l'enfance.

*Boletín de la Oficina sanitaria panamericana*, Washington 8 DC, mai 1950, n° 5. « L'enquête sociale et les problèmes de la réadaptation des enfants atteints de poliomyélite », par Alicia Lara, sous-chef du Département médico-social de l'hôpital pour enfants de Mexico.

« Au Mexique, comme ailleurs, le travail social est une profession nouvelle, et l'assistance sociale un champ où peuvent exercer leur activité les institutions de secours officielles et privées. L'assistante sociale, qui connaît à fond les moyens de secourir les personnes

## A. TRAVERS LES REVUES

atteintes de maladies infectieuses et contagieuses, essaiera d'étudier le cas difficile du malade atteint de poliomyélite et de connaître le milieu familial dans lequel il vit.

» Dans chaque cas, la maladie s'accompagne de problèmes divers, d'ordre économique, éducatif, sentimental, qui rendent plus pénible pour le malade et sa famille l'adaptation à ce nouvel état. Ces facteurs n'apparaissent pas isolés mais combinés sous plusieurs formes et dans des proportions différentes. Pour les étudier, l'assistante sociale commence, comme d'habitude, à en faire le recensement, s'attachant aux éléments qui affectent la vie même de la famille et ont des répercussions directes sur l'état du malade et sur son caractère. C'est une tâche initiale d'analyse qui permet de rétablir dans chaque cas l'harmonie et l'équilibre nécessaires à la guérison du malade ou, tout au moins, à une meilleure acceptation des conditions créées par sa maladie.

» Pour les personnes atteintes de poliomyélite, comme pour les autres bénéficiaires du service social, nous constatons que jamais il ne se présente deux cas identiques, chacun étant différent par sa gravité ou sa complexité. On l'a dit, les facteurs sociaux peuvent se diviser en trois grands groupes : économique, éducatif, sentimental ; ils sont tous étroitement liés entre eux et exercent une influence les uns sur les autres. Il s'agit de les découvrir tant chez le malade que chez les membres de sa parenté et parmi les personnes qui, au dehors, sont en relation avec le malade et sa famille... »

*Bulletin des Nations Unies*, Lake Success, juillet 1950. « Paix mondiale et santé mondiale » par Rajkumari Amrit Kaur, ministre de la Santé publique de l'Inde, présidente de la troisième Assemblée mondiale de la santé.

« La troisième Assemblée mondiale de la santé s'est réunie à Genève, du 8 au 27 mai, dans une atmosphère de grave tension internationale et d'efforts pour rétablir l'harmonie dans le monde — efforts qui, jusqu'à présent, sont restés infructueux. L'Organisation mondiale de la santé, dont l'Assemblée est l'organe suprême, n'est évidemment pas un organisme politique. Elle a pour tâche principale d'élever les niveaux de santé des populations du monde entier et plus particulièrement de celles des régions insuffisamment développées où l'amélioration des normes sanitaires est la condition indispensable d'une amélioration des conditions de vie.

Cependant, au cours de ses deux années d'existence, l'OMS a constaté qu'il lui était impossible, dans l'accomplissement de sa tâche, de ne pas empiéter sur les domaines économiques et